COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

OBJET

FINANCES - Création d'une régie de recettes - Piscine de Gauchy.

-=-

RAPPORTEUR
M. le Président

REÇU PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ETAT A ST QUENTIN
LE 25 JAN. 2017
SOUS-PRÉFECTURE

Date de convocation : 10/01/17

Date d'affichage : 10/01/17

Nombre de Conseillers en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 76

Nombre de Conseillers votant : 74

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS

Séance du 16 JANVIER 2017 à 08h30

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLERIOT, M. Fabien BLONDEL, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Monique BRY, M. Philippe CARAMELLE, Mme Anne CARDON, M. Guy DAMBRE, M. Bernard DELAIRE, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, M. Gilles GILLET, M. Paul GIRONDE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Jacques HERY, Mme Françoise JACOB, Mme Patricia KUKULSKI, Mme Danielle LANCO, M. Michel LANGLET, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Christine LEDORAY, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jean LEFEVRE, M. Michel LEFEVRE, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Yannick LEJEUNE, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Roger LURIN, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, M. José PEREZ, M. Christian PIERRET, Mme Agnès POTEL, M. Alain RACHESBOEUF, M. Roland RENARD, Mme Sylvie ROBERT, Mme Monique RYO, M. Karim SAÏDI, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Yvonnette SAINT-JEAN, M. Vincent SAVELLI, M. Richard TELATYNSKI, M. Olivier TOURNAY, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Alain VAN HYFTE, M. Hugues VAN MAELE, M. Claude VASSET, M. Jean-Marc WEBER.
M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Maryse SEFIKA représenté(e) par M. Gilles GILLET, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2016 portant fusion de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin et de la Communauté de communes du canton de Saint-Simon,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et le montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Considérant la nécessité de créer une régie de recettes pour permettre l'encaissement des redevances dues par les usagers pour les activités de la piscine de Gauchy ;

Il est proposé la création d'une régie de recettes pour la piscine de Gauchy. Les modalités de fonctionnement de la régie seront définies par décision ainsi que la nomination du régisseur et des mandataires.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la création d'une régie de recettes pour la piscine de Gauchy,

2°) d'autoriser M. le Président à signer tous les documents relatifs à la création et au fonctionnement de cette régie.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvette LEICHNAM ne prennent pas part au vote.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Xavier BERTRAND

PUBLIÉ
LE 25 JAN. 2017